



Christophe JACQUINET, directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a nommé le 12 juillet dernier, Mme **Catherine PALLIES-MARECHAL** comme **déléguée départementale** de la **Drôme** à compter du 3 septembre 2012. Catherine PALLIES-MARECHAL conservera sa fonction de **déléguée départementale** de l'**Ardèche**.

Christophe JACQUINET nomme également M. **Philippe FERRARI** au poste de **délégué départemental** de la **Savoie** et de la **Haute-Savoie**, à compter du 10 septembre 2012.

Madame Catherine PALLIES-MARECHAL a rejoint l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes le 1er novembre 2011.

Avant de rejoindre l'agence, elle a précédemment exercé dans quatre établissements de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) comme cadre administratif, dans les domaines des affaires économiques, financières et aux ressources humaines. Elle ensuite a rejoint la région Rhône-Alpes. Directeur d'hôpital depuis 2004, elle a occupé des fonctions de directeur

Écrit par ARS Rhône-Alpes  
Vendredi, 31 Août 2012 17:09 -

---

des ressources humaines médicales et non médicales, et de directeur qualité au Centre hospitalier spécialisé Le Valmont dans la Drôme et dernièrement, depuis 2008, elle était adjointe au directeur du Centre hospitalier de Montbrison, dans la Loire.

Catherine PALLIES-MARECHAL remplace ainsi le docteur Arnaud MEUNIER au poste de délégué départemental de la Drôme et conserve son poste de déléguée départementale de l'Ardèche.

Monsieur Philippe FERRARI, diplômé de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) et en gestion des entreprises et des administrations, est administrateur territorial hors classe.

Il débute sa carrière à la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de Haute-Loire puis à la DDASS de Savoie sur les questions relatives au secteur sanitaire et médico-social et au secteur de l'hébergement et de la réadaptation sociale.

En 2000, il prend la direction de l'Institut national de jeunes sourds (INJS) de Chambéry et en 2004, il est nommé directeur de la DDASS des Hautes-Alpes.

Avant de rejoindre l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes, et depuis 2008, Philippe FERRARI occupait la fonction de directeur général adjoint au sein du Conseil général de Savoie et assurait le pilotage du secteur des services à la population.

En tant que délégué départemental de la Savoie et de la Haute-Savoie, Philippe FERRARI sera chargé de mettre en oeuvre dans chacun des départements, la politique de l'ARS Rhône-Alpes.

Écrit par ARS Rhône-Alpes  
Vendredi, 31 Août 2012 17:09 -

---

Il remplace ainsi le docteur Anne BOUCHARLAT, déléguée départementale de la Savoie et Pascale ROY, déléguée départementale de la Haute-Savoie, toutes deux à ces postes depuis la création de l'agence en avril 2010.

Christophe JACQUINET a également nommé Madame Pascale ROY et les docteurs Arnaud MEUNIER et Anne BOUCHARLAT à des postes au siège de l'agence, afin de renforcer l'expertise de l'agence.

Le docteur Arnaud MEUNIER rejoint le 3 septembre la direction de la santé publique en qualité de chargé de mission portant sur les liens entre le siège et les délégations pour les dossiers relevant de la préparation aux situations exceptionnelles. Il sera le référent de la direction pour les risques liés aux soins.

Mme Pascale ROY prendra, le 10 septembre prochain, le poste de chargée de mission à la direction déléguée méthode et organisation (DDMO), au sein du secrétariat général. Elle travaillera en particulier avec le directeur délégué méthode et organisation, les directeurs métiers et les délégations départementales sur les relations entre les délégations départementales et les directions du siège. Par ailleurs, Pascale ROY sera chargée de mission auprès du directeur général sur la coopération sanitaire entre la région Rhône-Alpes et la Suisse. A ce titre, elle continuera d'assurer le secrétariat de la commission santé de la commission de coopération Franco-Valdo-Genevoise.

Le docteur Anne BOUCHARLAT est nommée médecin chargé de prévention au service promotion et prévention de la santé au sein de la direction de la santé publique, poste qu'elle occupera également à compter du 10 septembre prochain. Elle sera plus particulièrement chargée des domaines de la santé mentale, de santé précarité et d'éducation thérapeutique.

A l'occasion de ces nouvelles nominations, Christophe JACQUINET souhaite rappeler que le renforcement de l'animation territoriale et donc le rôle de l'échelon territorial fait partie de ses trois priorités retenues pour le pilotage de l'agence lors de sa prise de fonction en décembre 2011. La désignation d'une seule déléguée pour l'Ardèche et la Drôme et d'un seul délégué pour la Savoie et la Haute-Savoie confortera les liens déjà existants entre les délégations de l'Ardèche et de la Drôme d'une part et les délégations de la Savoie et de la Haute-Savoie d'autre part. Par ailleurs dans le contexte de réduction des effectifs de l'agence, Christophe JACQUINET indique qu'il est nécessaire de conduire une optimisation des postes, à tous les niveaux hiérarchiques, tout en préservant les missions et l'ambition de l'agence.

Ces nominations d'un délégué commun à deux délégations départementales ne remettent pas en cause l'existence de chacune des délégations. En effet, ces dernières ont été créées par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires et, conformément aux principes définis par le directeur général pour le futur projet d'agence, au moment où celle-ci se prépare au déploiement du Projet régional de santé dans les territoires, le rôle de l'échelon territorial – et donc le rôle des délégations départementales – doit être renforcé.